

SYNDICAT CGT Crédit Agricole Alpes Provence

NOUS MANIFESTONS NOTRE DESAPPROBATION QUANT A LA FUTURE SIGNATURE DE L'ACCORD SUR LA REPRESENTATIVITE SYNDICALE.

Ce texte va faire disparaître de nombreux syndicats CGT dans le secteur de la banque et assurance ainsi que dans d'autres secteurs importants de l'économie française.

- **Dans les entreprises, les salariés ne décideront plus de la création du syndicat**
(le représentant sera désigné par le syndicat extérieur à l'entreprise).
- **La présomption irréfutable de représentativité est supprimée.**
Une Direction d'entreprise pourra contester en justice la représentativité de tout syndicat.
C'est une arme de destruction massive à l'encontre du syndicalisme et en particulier de la CGT
- Sous prétexte de faire soit disant entrer plus de « processus démocratique » dans la vie syndicale française, **on fixe une représentativité (pour désignation du délégué syndical) à hauteur de 10% de suffrages obtenus à l'élection du Comité d'Entreprise.**
Si un syndicat n'obtient pas ce pourcentage, il y aura bien un Délégué Syndical (1 seul) mais avec seulement 4 heures de délégation par mois (au lieu de 20 heures actuellement) sans possibilité de participation à la négociation.
De plus le non franchissement de la barre des 10% lors de la 1^{ère} élection qui suit sa désignation de représentant syndical lui ôte tout mandat donc toute protection.

Cette liste non exhaustive ne fait ressortir que les « quelques défauts » de ce texte que notre syndicat s'apprête à signer le premier.

Mettons en phase l'ensemble de nos désaccords et faisons les remonter extrêmement rapidement, à Bernard THIBAUT, pour qu'il ne signe surtout pas cet accord en l'état.